Les Contes historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

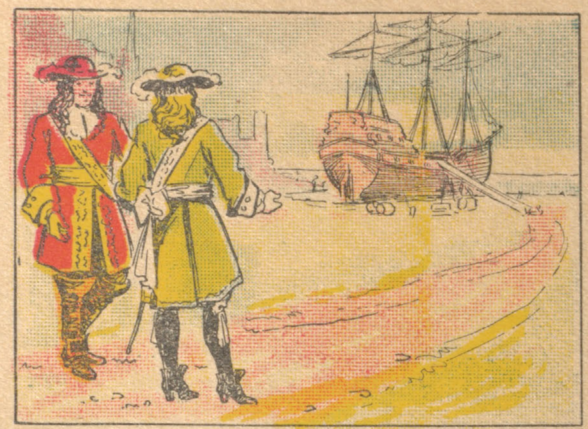
L'INTENDANT JEAN TALON

Récit de Thomas Chapais.

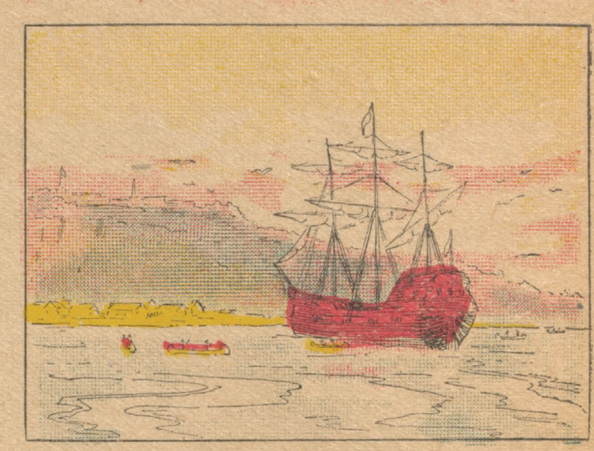
Illustrations d'O.-A. Léger.



Jean Talon, né vers 1625, issu d'une famille vouée aux fonctions administratives et judiciaires, fait ses études chez les jésuites, entre au commissariat militaire et devient intendant du Hainaut. Nommé intendant de la Nouvelle-France en 1665, il reçoit ses instructions de Louis XIV et de Colbert.



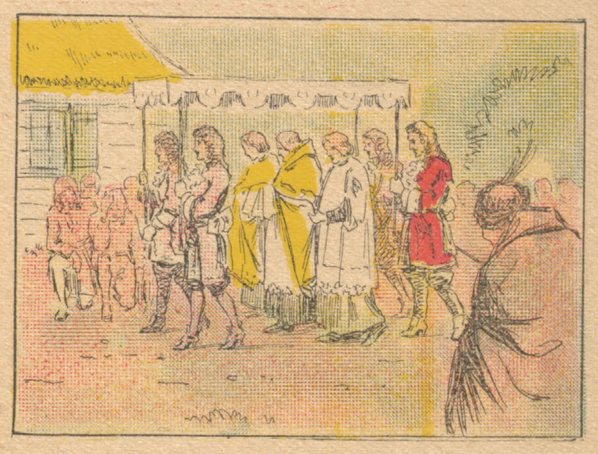
Talon s'embarque avec le gouverneur de Courcelle et huit compagnies du régiment de Carignan, sur le "Saint-Sébastien", et le 24 mai 1665 commence pour la première fois la traversé de l'Océan, en route pour cette lointaine Nouvelle-France, où il va se faire un nom historique.



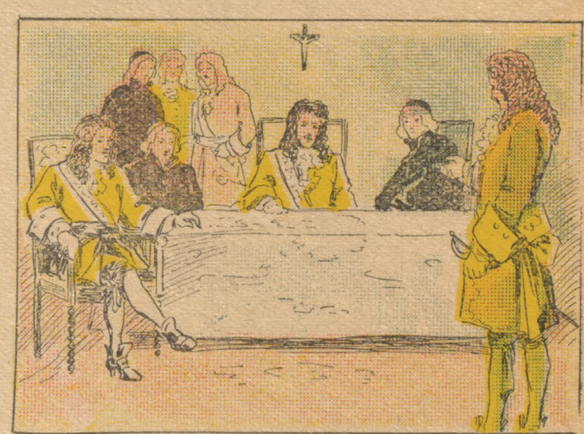
Après cent dix-sept jours de navigation, le "Saint-Sébastien" jette l'ancre dans la rade de Québec, le 12 septembre 1665. Talon et M. de Courcelle sont accueillis avec joie par la population de la ville naissante.



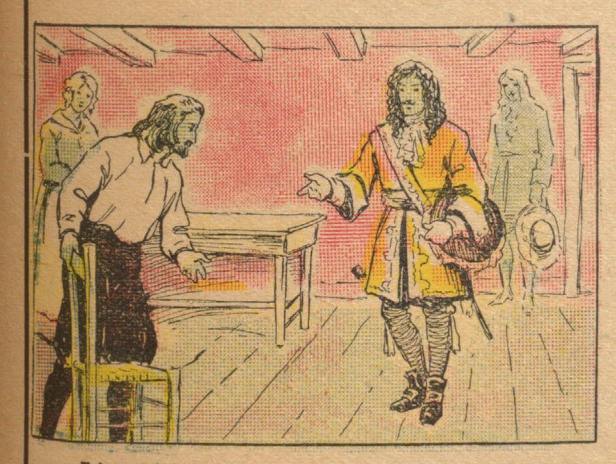
En même temps que M. de Tracy, lieutenant-général du roi, et M. de Courcelle, gouverneur de la colonie, l'intendant Talon prend séance au Conseil Souverain de la Nouvelle-France, le 23 septembre 1665.



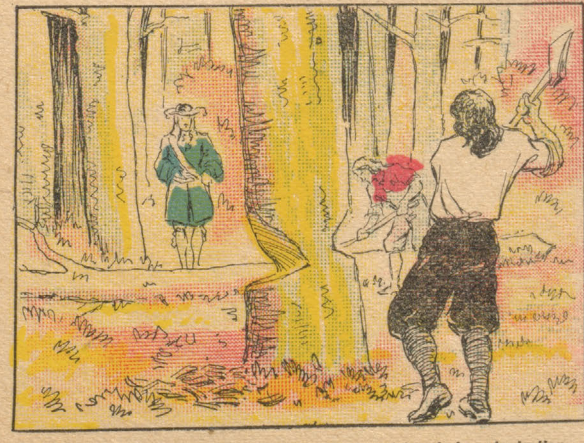
M. de Tracy, vice-roi, M. de Courcelle, gouverneur, M. Talon, intendant, et M. le Barroys, agent de la Compagnie des Indes Occidentales, portent le dais à la procession solennelle des saintes reliques, le 29 août 1666.



Devant MM. de Tracy et de Courcelle, dans une soutenance philosophique au collège des Jésuites, où Louis Jolliet et Pierre de Francheville répondent remarquablement, l'intendant Talon intervient et fait briller son savoir. "Il argumenta très bien", dit le "Journal des Jésuites".



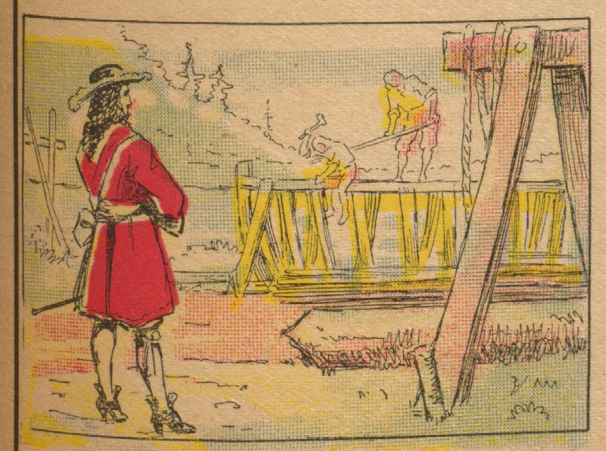
Talon visite toute l'île de Montréal, parcourant les côtes et s'arrêtant dans chaque demeure, pour se renseigner sur les conditions et les besoins des habitants et constater si tous étaient traités suivant la justice et l'équité.



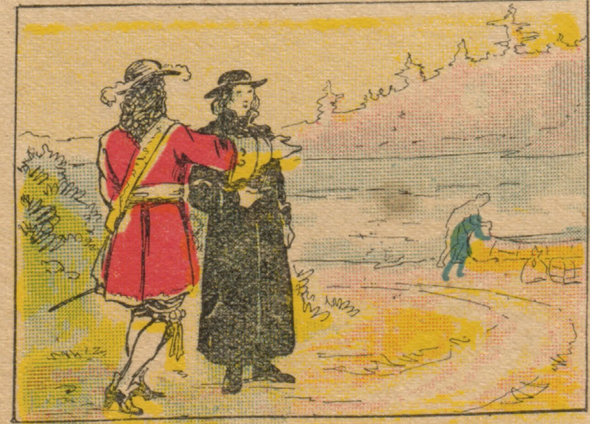
L'intendant Talon donne une grande impulsion à la colonisation. Il fonde trois bourgs aux environs de Québec : Bourg-Royal, Bourg-la-Reine et Bourg-Talon (1667). Il ouvre un chemin dans la forêt et dirige les travaux d'établissement.



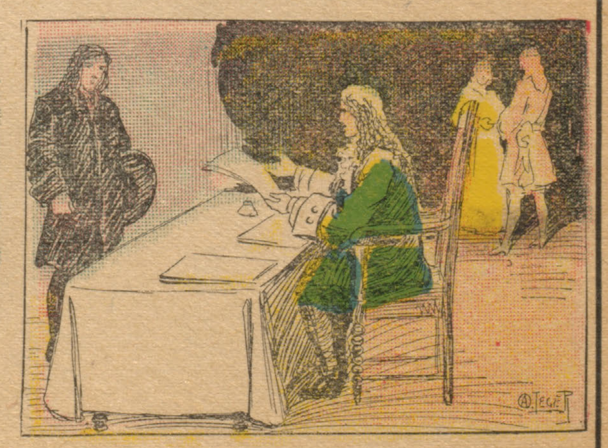
Talon retourne en France en 1668, et obtient de nouveaux secours pour la colonie. Renvoyé au Canada par Louis XIV et Colbert en 1669, il fait naufrage à trois lieues de Lisbonne et se sauve presque miraculeusement, en s'attachant à un mât rompu.



De retour au Canada, Talon s'efforce de nouer des relations commerciales entre la colonie et les Indes Occidentales. Il s'occupe activement de la construction des navires et choisit un endroit avantageux, sur la rivière Saint-Charles, pour y établir un chantier maritime.



Talon prépare l'expansion future de la Nouvelle-France en prenant possession des pays de l'Ouest, du Nord et du Sud. Il envoie Saint-Lusson au saut Sainte-Marie, le père Albanel à la baie James, et Louis Jolliet à la découverte du Mississipi.



Talon donne une grande extension à l'institution seigneuriale en octroyant, avant son départ définitif du Canada (1672), soixante seigneuries. Dans une seule journée, il fait trente-et-une concessions au nom du roi, à la charge de rendre foi et hommage, de tenir et de faire tenir feu et lieu.

Imprimerie Maisonneuve, 478, avenue LaSalle, Montréal. Tél. : LaSalle 2354.

20m.-1-19